

Sondage Bilan-Faim 2018

Merci de votre participation au sondage Bilan-Faim 2018!

Cette année, le sondage Bilan-Faim revêt une allure légèrement différente.

En 2017, Banques alimentaires Canada a décidé de ne pas publier de rapport du Bilan-Faim, estimant que certaines des données recueillies risquaient de ne pas être comparables avec celles des années précédentes.

Nous avons aussi eu l'occasion de mettre sur pied le groupe de travail du Bilan-Faim, qui a reçu pour mandat d'établir des méthodes plus efficaces et plus durables concernant la collecte et la diffusion d'informations sur l'utilisation des programmes caritatifs d'aide alimentaire. Le groupe de travail devrait produire son rapport final en septembre 2018.

En dépit de ces circonstances particulières, nous ne voudrions en aucun cas laisser passer l'occasion de recueillir de l'information sur le recours aux programmes caritatifs d'aide alimentaire cette année... **votre travail est trop important pour être ainsi laissé dans l'ombre.** À cette fin, nous avons créé une version abrégée du sondage Bilan-Faim, en mettant l'accent sur quelques questions clés.

Veillez garder à l'esprit ce qui suit lorsque vous répondez aux questions du sondage de cette année :

1. Certaines questions ont été légèrement reformulées. Veuillez lire attentivement les questions et les directives. N'hésitez pas à communiquer avec votre association provinciale ou Banques alimentaires Canada si vous avez de la difficulté à bien comprendre certaines questions.
2. Comptez de façon distincte les recours aux programmes de dépannage alimentaire et aux programmes de repas et de collations. **Ne combinez jamais les données concernant les programmes de dépannage alimentaire et les programmes de repas.**
3. Comme pour tous les autres sondages Bilan-Faim, nous vous demandons de fournir uniquement de l'information pour le mois de mars.

Commençons!

INSTRUCTIONS DU SONDAGE

Veillez remplir ce questionnaire avant le 16 AVRIL 2018 et le retourner à votre coordonnateur provincial de *Bilan-Faim* (voir les coordonnées des personnes-ressources ci-dessous). **Veillez conserver une copie pour vos dossiers!** Nous pourrions avoir des questions de suivi et il est utile d'avoir une copie à portée de la main.

Vous pouvez utiliser la feuille de calcul Bilan-Faim 2018 pour suivre les personnes que vous aidez en mars.

Votre coordonnateur provincial de *Bilan-Faim* est :

Tel que mentionné plus haut, le sondage Bilan-Faim est légèrement différent cette année.

Nous aimerions vous présenter 'Emma' et 'Jean,' deux utilisateurs fictifs d'une banque alimentaire. Nous savons que certaines des questions du sondage Bilan-Faim peuvent prêter à confusion, c'est pourquoi nous citerons Emma et Jean en exemples afin de clarifier chacune des questions.

Jean est célibataire et n'a pas d'enfants. Il tente de joindre les deux bouts grâce à ses prestations d'invalidité. Il a visité sa banque alimentaire locale quatre fois en mars.

Emma est également célibataire, mais est mère de deux enfants. Elle gagne sa vie en faisant la comptabilité pour plusieurs petites entreprises. Elle a utilisé la banque alimentaire de sa ville à deux reprises en mars.

Vous retrouverez Emma et Jean dans les différentes sections du sondage. Nous espérons que leurs exemples vous seront utiles!

SECTION A

-

INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ORGANISME

A1/ Nous vous invitons à fournir quelques renseignements au sujet de votre organisme.

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Numéro de téléphone : _____

Province : _____

Courriel : _____

Code postal : _____

Responsable du sondage : _____

A2/ Votre organisme gère-t-il un programme de dépannage alimentaire offrant des paniers de denrées à apporter à la maison?

Oui Non

A3/ Votre organisme gère-t-il un programme de repas ou de collations dans le cadre duquel les personnes peuvent manger sur place?

Oui Non

A4/ Distribuez-vous de la nourriture à d'autres organismes?

Oui Non

A5/ Si oui, à combien d'organismes distribuez-vous de la nourriture?

A6/ Décrivez-nous le travail de votre organisme, en une cinquantaine de mots.

SECTION B

-

INFORMATION SUR LES PERSONNES UTILISANT LES PROGRAMMES DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

* Ne remplissez cette section que si votre organisme gère un programme de dépannage alimentaire, c'est-à-dire un programme offrant des paniers de denrées à apporter à la maison, permettant de se nourrir pendant plusieurs jours.

Veillez fournir uniquement des renseignements pour le mois de mars.

Si vous gérez uniquement un programme de repas ou de collations,
passez directement à la SECTION D.

REMARQUE DE SONDAGE

Certaines personnes pourraient avoir eu recours à votre programme de dépannage alimentaire une seule fois au cours du mois de mars. D'autres personnes pourraient y avoir eu recours à plusieurs reprises pendant le mois.

Les questions qui suivent portent sur le nombre de personnes qui ont eu recours à votre programme de dépannage alimentaire en mars (question 1) et sur le nombre de visites que ces personnes ont faites à votre organisme (question 2).

Nous citerons en exemples Emma et Jean pour vous aider à mieux comprendre chaque question.

B1/ NOMBRE DE PERSONNES QUI UTILISENT VOTRE PROGRAMME DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

AU COURS DU MOIS DE MARS 2018 SEULEMENT, combien de personnes ont reçu un panier (c'est-à-dire, des denrées à apporter à la maison) de votre programme de dépannage alimentaire?

Pour cette question, **VEUILLEZ NE COMPTER CHAQUE PERSONNE QU'UNE SEULE FOIS**, peu importe le nombre de fois où elles ont reçu de l'aide en mars. Veuillez inclure les personnes qui sont venues chercher de la nourriture ainsi que tous les membres de leur famille à la maison.

Voici comment procéder dans ce cas-ci pour Jean et Emma, les utilisateurs fictifs dont nous vous avons parlé précédemment :

Jean a eu recours à la banque alimentaire quatre fois en mars. À la question 1, nous devons compter Jean une seule fois, puisqu'il s'agit d'une seule personne.

Emma a eu recours à la banque alimentaire deux fois en mars. Ici, il faudrait compter Emma et chacun de ses deux enfants une seule fois, ce qui fait 3 personnes.

[** Pour des exemples supplémentaires, veuillez vous référer à la page 15.]

Veillez fournir autant d'informations que vous êtes capable dans les catégories suivantes :

ENFANTS

0 à 2 ans : _____

3 à 5 ans : _____

6 à 11 ans : _____

12 à 17 ans : _____

Total d'enfants : _____

ADULTES

18 à 30 ans : _____

31 à 44 ans : _____

45 à 64 ans : _____

65 ans et plus : _____

Total d'adultes : _____

ÂGE INCONNU : _____

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES (adultes + enfants + âge inconnu) : _____

B2/ NOMBRE DE VISITES À VOTRE PROGRAMME DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

AU COURS DU MOIS DE MARS 2018 SEULEMENT, combien de visites votre organisme a-t-il reçues pour le dépannage alimentaire?

Pour cette question, comptez le nombre de fois où vous avez aidé chaque personne en mars. Comptez les personnes qui se sont présentées à votre organisme pour recevoir la nourriture, mais aussi tous les membres de leur ménage.

Voici comment procéder dans ce cas-ci pour Jean et Emma :

Jean a eu recours à la banque alimentaire quatre fois en mars. Pour cette question, on devrait compter Jean quatre fois, puisqu'il a fait 4 visites.

Emma et ses deux enfants ont eu recours à la banque alimentaire deux fois en mars. Ici, il faut compter deux fois Emma et ses deux enfants, ce qui fait 6 visites.

[** Pour des exemples supplémentaires, veuillez vous référer à la page 15.]

Veillez fournir autant d'informations que vous êtes capable dans les catégories suivantes :

Enfants (moins de 18 ans) : _____

Adultes (18 ans et plus) : _____

Total (adultes + enfants) : _____

SECTION C

-

TYPES DE MÉNAGES ET PRINCIPALES SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES SERVIS PAR LES PROGRAMMES DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

* Ne remplissez cette section que si votre organisme gère un programme de dépannage alimentaire, c'est-à-dire un programme offrant des paniers de denrées à apporter à la maison, permettant de se nourrir pendant plusieurs jours.

Veillez fournir uniquement des renseignements pour le mois de mars.

Si vous gérez uniquement un programme de repas ou de collations,
passez directement à la SECTION D.

REMARQUE DE SONDAGE

Certains ménages pourraient avoir eu recours à votre programme de dépannage alimentaire une seule fois au cours du mois de mars. D'autres ménages pourraient y avoir eu recours à plusieurs reprises pendant le mois.

Pour les questions suivantes, nous souhaitons connaître le nombre de ménages qui ont eu recours à votre programme de dépannage alimentaire. Veuillez compter chaque ménage une seule fois, peu importe le nombre de paniers que chacun a reçus au cours du mois de mars.

C1/ En mars 2018, combien de ménages de chacune des catégories suivantes ont eu recours à votre programme de dépannage alimentaire?

Voici comment procéder dans ce cas-ci pour Jean et Emma :

Emma et ses enfants forment une famille monoparentale. Même si Emma a eu recours à la banque alimentaire deux fois en mars, pour la question suivante, on devrait la compter une seule fois, puisqu'elle représente un seul ménage.

Jean vit seul et est donc considéré comme un célibataire. Même si Jean a eu recours à la banque alimentaire quatre fois en mars, pour la question suivante, on devrait le compter une seule fois, puisqu'il représente un seul ménage.

[** Pour des exemples supplémentaires, veuillez vous référer à la page 15.]

Familles monoparentales (un seul parent ou tuteur)
avec enfant(s) de moins de 18 ans : _____

Familles biparentales (deux parents ou tuteurs)
avec enfant(s) de moins de 18 ans : _____

Couples sans enfant : _____

Personnes célibataires : _____

Autres : _____

TOTAL : _____

Ne sais pas

C2/ Combien de ménages aidés par votre programme de dépannage alimentaire ont déclaré la source de revenus suivante comme PRINCIPALE SOURCE de revenus?

Voici comment procéder dans ce cas-ci pour Jean et Emma :

Emma gagne la majeure partie de son revenu en tant que comptable, ce qui correspond à « l'emploi ». Même si Emma a utilisé la banque alimentaire deux fois en mars, pour cette question, nous ne comptons qu'une seule fois son ménage.

Jean reçoit la plus grande partie de ses revenus du programme provincial de soutien aux personnes avec des invalidités, qui correspond aux « prestations liées à l'invalidité ». Même si Jean a utilisé la banque alimentaire quatre fois en mars, pour cette question, nous ne comptons qu'une seule fois son ménage.

[** Pour des exemples supplémentaires, veuillez vous référer à la page 15.]

Emploi : _____

Assurance-emploi : _____

Aide sociale : _____

Revenu lié à une invalidité (privé ou public) : _____

Revenu de pension de vieillesse : _____

Prêts étudiants/bourses/aides aux études : _____

Pas de revenu : _____

Autre revenu : _____

TOTAL : _____

Ne sais pas

SECTION D

-

REPAS ET COLLATIONS

Dans la présente section, nous vous demandons de compter le nombre de repas et de collations servis par votre organisme.

* Veuillez calculer le nombre de repas et de collations servis, et NON le nombre de personnes qui en ont reçu.

REMARQUE DE SONDAGE

Qu'entend-on par « repas »?

Un repas pourrait comprendre, par exemple, une soupe et un sandwich, du poulet et des patates avec un dessert, ou encore un ragoût de bœuf et un café. Les repas sont habituellement servis pendant les heures normales de repas.

Qu'entend-on par « collation »?

Une collation pourrait comprendre, par exemple, un café et un muffin servis à une soupe populaire en dehors des heures de service, ou encore une barre tendre et un jus distribués aux enfants dans le cadre d'un programme d'aide alimentaire après l'école. Les collations sont habituellement distribuées en dehors des heures normales de repas, mais sont également souvent offertes à l'heure du déjeuner.

SECTION E

-

SONDAGE – POLITIQUES VISANT À RÉDUIRE LA FAIM

Tout au long de l'année, Banques alimentaires Canada utilise l'information recueillie à l'aide du *Bilan-Faim* en vue d'influencer les politiques gouvernementales ayant une incidence sur le problème de la faim au Canada.

En répondant au sondage ci-dessous, vous nous aiderez à mieux cibler les points sur lesquels nous concentrerons nos efforts au cours de la prochaine année.

E1/ Veuillez noter, sur une échelle de 1 à 5, les modifications des politiques suivantes en termes d'importance par rapport à la réduction du problème de la faim dans votre communauté. Veuillez donner une note de classement à chaque énoncé.

**5 = Extrêmement important; 4 = Très important; 3 = Moyennement important;
2 = Peu important; 1 = Pas du tout important**

- ___ Améliorer l'accès à l'assurance-emploi
- ___ Accroître l'accès à des services de garderie abordables
- ___ Augmenter le salaire minimum provincial
- ___ Augmenter l'aide aux immigrants
- ___ Accroître le nombre de logements abordables
- ___ Accroître l'aide et les services pour les toxicomanes
- ___ Réaliser un revenu annuel garanti
- ___ Augmenter les pensions pour personnes âgées
- ___ Augmenter les prestations d'aide sociale
- ___ Élargir les options de formation professionnelle pour les adultes
- ___ Augmenter les prestations provinciales d'aide sociale pour les personnes ayant une invalidité
- ___ Augmenter les soutiens en matière de santé mentale
- ___ Développer un stratégie national de réduction de la pauvreté

Politique relative à l'utilisation des données *Bilan-Faim* de Banques alimentaires Canada

Banques alimentaires Canada utilise les renseignements contenus dans le sondage *Bilan-Faim* afin de fournir de l'information sur l'utilisation des banques alimentaires et d'autres programmes alimentaires au Canada aux donateurs présents et futurs, au gouvernement, au milieu universitaire, aux médias, au grand public, ainsi qu'à d'autres auditoires.

Banques alimentaires Canada se réserve toute latitude pour utiliser et diffuser toute information fournie dans *Bilan-Faim* au niveau national, provincial, régional, et, lorsqu'approprié, au niveau communautaire. Par contre, Banques alimentaires Canada ne diffusera pas d'information relative à un organisme donnée aux médias, au gouvernement, ou au grand public, sans l'avoir préalablement consultée.

ANNEXE

Exemples - Comment enregistrer différents types de ménages

Cette page présente quatre ménages fictifs et montre comment ils seraient enregistrés.

Ménage 1 - Famille multigénérationnelle

Lise a 43 ans, et Danny a 47 ans. Ils vivent ensemble et ont une fille qui s'appelle Maya, qui a 14 ans. Il y a six mois, la mère de Danny, Harriet, qui a 84 ans, a emménagé avec eux.

Lise travaille à temps partiel pour un fournisseur de services de garde d'enfants. Danny est actuellement au chômage et n'a aucun revenu. Ils ont du mal à joindre les deux bouts et ils ont visité leur banque alimentaire locale à deux reprises en mars.

| | |
|-------------------------------------|---------------------|
| Question B1 / nombre de personnes : | 4 personnes |
| Question B2 / nombre de visites : | 8 visites |
| Question C1 / type de ménage : | Famille biparentale |
| Question C2 / source de revenu : | Emploi |

Ménage 2 - Couple sans enfants

Kathleen a 52 ans et Roger a 50 ans. Ils louent un appartement de deux chambres ensemble, et ils sous-louent une de leurs chambres pour un revenu supplémentaire. Kathleen et Roger exploitent une petite entreprise d'antiquités. Ils ont accès à la banque alimentaire locale de temps en temps, y compris une fois en mars.

| | |
|-------------------------------------|---------------------|
| Question B1 / nombre de personnes : | 2 personnes |
| Question B2 / nombre de visites : | 2 visites |
| Question C1 / type de ménage : | Couple sans enfants |
| Question C2 / source de revenu : | Emploi |

Ménage 3 - Personne seule

Ahmed a 34 ans et il est récemment arrivé au Canada en provenance de Syrie. Ahmed suit des cours d'anglais langue seconde et reçoit de l'aide sociale. Il sous-loue une chambre de Kathleen et Roger (Ménage 2, ci-dessus). Les deux ménages gardent leur nourriture respective séparée. Après avoir été référé à la banque alimentaire par Roger, Ahmed a reçu de la nourriture à trois reprises en mars.

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Question B1 / nombre de personnes : | 1 personne |
| Question B2 / nombre de visites : | 3 visites |
| Question C1 / type de ménage : | Personne seule |
| Question C2 / source de revenu : | Aide sociale |